

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 7

Artikel: Un bon point
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ambassade à l'Élysée.

Avant que, par son double organe,
— Luxembourg et Palais Bourbon —
Notre voisine ait jugé bon
De voter le Vallorbe-Frasne,
Et que la perforatrice ait
De la roche approché ses vrilles,
Allons, amis de la Faucille,
Ouvrir l'œil à Monsieur Loubet.

« — Ainsi donc, de votre Élysée,
Vous prenez, pour gouverner Milan,
L'itinéraire le plus lent,
La rampe la plus accusée ?
On prendrait fifre et galoubet
Pour siffler semblable « caville ».
Vous ignorez donc la Faucille ?
Très excellent Monsieur Loubet.

Au point où le Rhône en son onde
Reçoit l'Arve aux flots lourds et gris,
Il existe un second Paris,
— S'il peut en être deux au monde —
Et vous passeriez sans regret
Loin de cette cité gentille ?
Mais on percera la Faucille
Pour la voir, cher Monsieur Loubet.

D'après un calcul très sommaire,
Il faudrait au Paris-Lyon
Pour cela cent vingt millions,
A ce que prétend Noblemaire.
Sans doute, le chiffre est coquet,
Mais chez nous les banquiers fourmillent...
Ils prêteront pour la Faucille
Par dévouement, Monsieur Loubet.

Et, si haut que les frais s'élèvent,
Moi, chef de son gouvernement,
Je vous dis — officieusement —
Au nom de l'Etat de Genève,
Que, pour ça, sans peine il verra
Ses écus danser un quadrille.
Quand il y va de la Faucille,
Rien ne nous arrête, ô Loubet.

D'ailleurs, si le Vallorbe-Frasne
A votre Chambre fait long feu,
Les Vaudois rendront grâce à Dieu
Pourvu que sur Morgé et Lausanne
Et non pas sur le Bouveret
Les trains lancent leurs escarbilles.
Par gain de paix, pour la Faucille,
Cédons-leur ça, Monsieur Loubet,

Et quant à nos Conseils de Berne,
C'est le cadet de leurs soucis,
Que ce prétendu raccourci
Dont le Jura-Simplon nous berne.
Il suffira d'un discours net
Pour que leurs deux yeux se dessillent.
Ils voteront pour la Faucille
Ce qu'il faudra, Monsieur Loubet.

— Vous m'étonnez, mon cher confrère,
Car, pas plus tard qu'hier, mardi,
J'ai rencontré Monsieur Lardy,
Qui m'a déclaré le contraire.
Peut-être êtes-vous mieux au fait
Des choses de votre famille,
Au comité de la Faucille,
Qu'il ne l'est dans son cabinet.

Mais en tant que ça me regarde,
Je vous le dirai sans détour,
Moi, je tiens pour le Saint-Amour,
Pour le Saint-Amour-Bellegarde,
Qui, de là, sans aucun crochet,
Retard de manœuvre ou d'aiguille,
Bien mieux encore que la Faucille,
A Milan courra tout d'un trait.

A la station d'Annemasse,
Le jour d'inauguration,
Je vous fais l'invitation
De vous rencontrer tous en masse
Pour prendre deux doigts au buffet
Avec un potage aux lentilles.
Suprême honneur pour la Faucille,
J'en crèperai mon huit-reflets.

Mais le festival de Dalcroze,
Pourrai-je aller le voir jouer,
Si par moi devait échouer
Le projet que l'on vous propose ?

Avec le canton de Vaud, té,
Mes bons, je serais en cheville...
Plutôt, Messieurs de la Faucille,
N'être plus Emile Loubet ! »

Lecteurs de cette courte pièce,
Sachez qu'un reporter subtil,
Par le télégraphe sans fil
Me l'expédia de Lutèce.
Que l'imprimeur monte au gibet
S'il y fait la moindre coquille !
— Allez, Messieurs de la Faucille,
Ouvrir l'œil à Monsieur Loubet.

A. R.

V pour U.

Que nos lecteurs nous pardonnent !
En bien des cas, un exemple est le meilleur
des arguments.

C'est une manie, à présent, sous prétexte
que cela est plus artistique — en quoi ? nous
avouons l'ignorer encore — de donner à la
lettre U la forme de la lettre V.

Eh bien, pour n'en citer qu'une, voici une
conséquence regrettable — vous le reconnai-
trez — de cette ridicule manie :

Nous relevons tout simplement l'enseigne
d'un marchand de comestibles d'une de nos
villes romandes :

MORVE FRAICHE, SÈCHE ET SALÉE

Bonne nouvelle.

*Les personnes qui prendront un nouvel abon-
nement dès le 1^{er} avril prochain, recevront
gratuitement le Conteur durant le mois de mars.*

A 'na vesita d'écoula.

Y'avai lè vesités d'écoulés à B., que cein sè
fà don ti lè z'ans quand cliào qu'ont fè l'ão dou
z'ans de catsimo ont été reçus.

Ora, vo sèdès prào coumeint cein va dein
cliào vesités : lè bouèbo sont ti revous de la de-
meindze, kà, cé dzo que, y'a lo menistre,
cliào de la coumechon d'écoulés et tota la mu-
nicipalità, coumeint dè justo.

L'ão font recitè l'histoire bibliqua, fèrè d'ài
règles, lè font arrevà lè z'ons après lè z'autro
à la carta et on moué d'autro z'affèrès, pu
marquont la nota ; po fini, tsantont on chaumo
et on l'ão baillè trai senannès dè condzi, que
cein va rein dè mi à cliào bouèbo qu'ont adon
tot lezi d'allà d'ju à la piota, à palet aobin à
reguelhie-moineau derrai la grandze à syn-
dico.

Don po ein reveni à la vesita de B., y'avai lo
municipau Gatset, l'assesseu Petou et lo vilho
conseiller dè perrotse Borgnon qu'aviont zu
po corvâ dè fèrè recitâ la jographi et l'étiont à
la carta.

Lo bouèbo à Féli Bredon avai zu su son be-
liet : « l'Arabie » et lo gosse, qu'étaï on tot bon
po recordâ, savâi se n'affère su lo bet d'ão d'ài ;
l'ão recitavè que y'avai l'Arabie Pétrée, que
n'est qu'on désert, l'Yémen aobin l'Arabie
heureuse et l'Oman, y'è galé partset dè
l'Arabie, capitala Mascate, enfin quiet, l'ão z'a
cratchi cein tot de 'na teria, coumeint su lo
laivro ein montreint à mésoura avoué la ba-
dietta ; assebin l'ài ont marquâ 5, que cein l'ài
vegnai pardié bin.

Quand lo bouèbo fut retorna à son banc, lo
municipau Gatset dese à l'assesseu Petou :

— Ditès-vai assesseu, vu qu'eïn sèdès mé
qué mé su la carta, y'è adé cru que y'avai l'A-
rabi Pétraie et l'Arabi Eimpétraie ?

— Bin oi ! l'ài repond adon l'assesseu, mâ
l'Arabi Eimpétraie a été dépétraie y'a dza on
bon part d'ans pè lè z'Anglais aobin lè Fran-
çais, que crayo !

**

Une source de conflit

On nous écrit :

« A l'occasion d'un changement de paroisse,
un pasteur du siècle passé, c'est-à-dire du
XVIII^{me} siècle, plus connu, dans son troupeau,
par son attachement aux biens de la terre que
par son zèle pour le saint ministère, avait
dressé le compte des objets qu'il se proposait
de céder à son successeur, moyennant finance.

» L'inventaire énumérait les meubles lais-
sés dans la cure, quelques provisions, des
outils aratoires et, enfin, indiquait le « creux
à purin », pour lequel une indemnité de fr. 20
était fixée.

» Bien qu'une entrevue eût déjà aplani le
terrain des tractations, l'accord n'était pas en-
core définitif, lorsque la liste ci-dessus par-
vint au nouvel occupant. Aussi ne se fit-il au-
cun scrupule de retourner ce mémoire à son
auteur, avec la mention :

« J'accepte votre note, sauf le dernier poste,
car, à ce prix, je ne verrais aucun inconvé-
nient à ce que vos œuvres vous suivent ! »

JEAN CÉLÉRY

Un bon point.

Le directeur d'un établissement péniten-
ciaire, prenant congé d'un de ses pensionnai-
res, lui avait délivré un certificat destiné à le
recommander à la sollicitude des sociétés de
patronage.

Après avoir rendu justice à la bonne con-
duite du libéré durant ses douze années de dé-
tention, le directeur terminait ainsi : « Je tiens
à dire encore que X... a toujours été très sé-
dentaire. »

Nos vieux chalets.

Au *Conteur vaudois*, Lausanne.

Monsieur le Rédacteur,

A propos de l'article du soussigné, paru
dans l'intéressant *Almanach du Conteur*, con-
cernant les inscriptions des vieux chalets de
nos Alpes vaudoises, j'ai reçu, entr'autres, une
aimable communication que j'aurais bien tort
de garder pour moi seul et que je suis autorisé
à vous envoyer.

Si, — m'écrivit M. Nicole Audemars, un Com-
bier de fidèle et bonne marque, — si ce genre
de dédicace des constructions est peu usité
dans le Jura vaudois, j'ai pensé cependant
utile de vous communiquer l'inscription sui-
vante, qui, — sous la forme d'un *double acros-
tiche*, — se lit sur le cintre de la porte inté-
rieure de grange, dans la maison de ma fa-
mille, à La Combe, près du village du Bras-
sus.

Cette inscription est très soigneusement gra-
vée en lettres rondes, avec initiales de couleur
rouge :

La voici :

Aujourd'hui, du mois de Juin, par le vingtième

Bâti cette maison (du moins l'a-t-on levée).

Remontons plus haut, alors nous compterons,

A quelle année, en quel siècle nous vivons.

Hélas, déjà nous sommes à la soixantième.

Au siècle que l'on compte pour le dix-huitième.

Mais, j'oubliais que c'est un Vendredi !

Le Seigneur veuille la bénir.

Ne fixons pas nos cœurs dans ces terrestres lieux,
Il ne faut point y chercher une place assurée,
Car ses biens sont vains et de courte durée.

Oui, si nous voulons être en ce monde, heureux,
Le bien que Christ nous a acquis par sa souffrance
Est le seul dont nous puissions jouir en assurance.

Les deux maisons adjacentes ne portent que
les dates de la construction : 1625 et 1627, gra-
vées sur les poutres qui soutiennent les toitu-
res.

Si d'autres inscriptions anciennes et origi-
nales sont à signaler, elles seront reçues avec
reconnaissance par le soussigné.